



PROGRAMME DE FORMATION

**Habilitation pour l'accès à la profession de Conducteur
de taxi**

Formation Continue 14 heures

Siège social : 130 chemin de Saint Joseph 83570 Montfort-sur-Argens - Etablissement : 61, Rue du Rouet 13008 Marseille

Tél. 07.67.84.41.94 | Mail : c3m.formations@gmail.com

N° Siret : 90972805700011 RCS MARSEILLE / RCS DRAGUIGNAN

Déclaration d'activité préfet Région PACA N° : 93830670683

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation sont de préparer le candidat aux épreuves d'admissibilité (théorie) et d'admission (pratique).

Pour accéder à la formation le candidat doit :

- Être titulaire d'un permis en cours de validité et non affecté par le délai probatoire.
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité
- Ne pas être inscrit au registre du casier judiciaire B2
- Avoir un niveau en langue française suffisant pour suivre la formation (degré 3)
- Être titulaire de la carte professionnelle

APTITUDES : être apte physiquement à la conduite (le certificat d'aptitude sera délivré par un médecin agréé par la Préfecture.

COMPÉTENCES : Être titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis 5 ans

DÉLAIS D'ACCÈS : en fonction du mode de financement de la formation les délais peuvent varier d'une administration à une autre (voir directement avec l'organisme financeur)

MÉTHODES MOBILISÉES : démonstrative, active, affirmative, interrogative.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Cours théoriques : QCM et QRC, exercices pendant la formation et suivi post formation

ACCESSIBILITÉ : nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 14 heures

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ – 14 HEURES

A - Réglementation du transport public particulier de personnes 4 heures

- Réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues.
- Réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers.
- Obligations générales relatives aux véhicules.
- Obligations relatives aux conducteurs. Conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligation de formation continue.
- Composition et le rôle de divers organismes administratifs, consultatifs et institutionnels.
- Autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes.
- Obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré.
- Agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives. Savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule.
- Agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives. Savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule.
- Sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours.
- Règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite.
- Notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande.
- Notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privés.
- Dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- Obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge, ...), et leur signalétique.
- Dispositions spécifiques relatives aux exploitants : inscription au registre des VTC, règles relatives à la capacité financière.
- Établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique.
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales.
- Connaître le régime des autorisations de stationnement.

B - Gestion 3 heures

- Principes de bases de gestion et de comptabilité - les obligations et documents comptables.
- Charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et en charges variables.

Siège social : 130 chemin de Saint Joseph 83570 Montfort-sur-Argens - Etablissement : 61, Rue du Rouet 13008 Marseille

Tél. 07.67.84.41.94 | Mail : c3m.formations@gmail.com

N° Siret : 90972805700011 RCS MARSEILLE / RCS DRAGUIGNAN

Déclaration d'activité préfet Région PACA N° : 93830670683

- Principe de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité.
- Principe de l'amortissement.
- Formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...).
- Mode d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
- Différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Formalités déclaratives.
- Composition et le rôle des Chambres des Métiers et de l'Artisanat.
- Différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants). Comprendre les principes des cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- Devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation.
- Coût de revient en formule simple (formule monôme et formule binôme).
- Notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.
- Connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE)

F - Connaissance du territoire et de la réglementation locale.

4 heures

- Connaître le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux, sites, bâtiments publics, ainsi que les principaux axes routiers.

G - Réglementation nationale de l'activité taxi et sur la gestion propre à cette activité

3 heures

- Connaître la réglementation locale en vigueur, les sanctions.
- Convention CPAM

Siège social : 130 chemin de Saint Joseph 83570 Montfort-sur-Argens - Etablissement : 61, Rue du Rouet 13008 Marseille

Tél. 07.67.84.41.94 | Mail : c3m.formations@gmail.com

N° Siret : 90972805700011 RCS MARSEILLE / RCS DRAGUIGNAN

Déclaration d'activité préfet Région PACA N° : 93830670683